



PRIEURÉ
ST-COSME
DEMEURE
DE RONSARD

« LA POÉSIE, L'AMOUR, LA VIE »

Séquence préparatoire
pour une visite du Prieuré Saint-Cosme

° **Cycle** : Cycle 4

° **Domaines du Socle commun de connaissances, de compétences et de culture**

– **Domaine 1 : les langages pour penser et communiquer**

Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit

L'élève « apprend que la langue française a des origines diverses et qu'elle est toujours en évolution. Il est sensibilisé à son histoire et à ses origines latines et grecques »

– **Domaine 5 : les représentations du monde et l'activité humaine**

L'espace et le temps

« L'élève identifie (...) les grandes questions et les principaux enjeux du développement humain »

Organisations et représentations du monde

L'élève « exprime à l'écrit et à l'oral ce qu'il ressent face à une œuvre littéraire ou artistique ; il étaye ses analyses et les jugements qu'il porte sur l'œuvre ; il formule des hypothèses sur ses significations et en propose une interprétation en s'appuyant notamment sur ses aspects formels et esthétiques. Il justifie ses intentions et ses choix expressifs, en s'appuyant sur quelques notions d'analyse des œuvres. »

° **Discipline dominante** : Français

° **Principales compétences disciplinaires travaillées** :

- **Lire** :

- . Lire des images, des documents composites (y compris numériques) et des textes non littéraires.
- . Lire des œuvres littéraires, fréquenter des œuvres d'art.
- . Élaborer une interprétation de textes littéraires.

- **Comprendre le fonctionnement de la langue** :

- . Utiliser des repères étymologiques et d'histoire de la langue.
- . Maîtriser la structure, le sens et l'orthographe des mots.

- **Acquérir des éléments de culture littéraire et artistique** :

- . Établir des liens entre des productions littéraires et artistiques issues de cultures et d'époques diverses.
- . Mobiliser des références culturelles pour interpréter les textes et les productions artistiques et littéraires et pour enrichir son expression personnelle.

° **Enjeux littéraires et de formation personnelle**

Se chercher, se construire

« Dire l'amour » (quatrième)

° **Croisement entre les enseignements**

- **Les langues anciennes** : réflexion sur l'histoire de la langue, étymologie et graphie
- **Les langues vivantes étrangères** : les langues romanes
- **L'histoire** : l'histoire des langues

° **Présentation**

Cette séquence de sept séances aborde la poésie en diachronie - du Moyen Age au XXème siècle - sous l'angle du lyrisme amoureux. Un temps conséquent est accordé aux auteurs de la Pléiade et l'ensemble des activités proposées (étude de poèmes, de documents variés, exercices lexicaux...) est destiné à préparer indirectement les élèves à la visite du prieuré Saint-Cosme, notamment en les familiarisant avec la notion du Carpe diem, avec les spécificités et questionnements linguistiques du XVIème siècle et avec l'idée de rupture et renouvellement poétique.

Séance n°1 : La naissance de la langue française

DOCUMENT 1 : La naissance de la langue française : du latin au roman

Dans l'antiquité, à partir du II^{ème} siècle avant J.C., les Romains ont conquis un immense territoire. Plusieurs peuples de cet empire ont abandonné peu à peu les langues qu'ils parlaient avant l'arrivée des Romains et ont adopté le latin.

En Gaule et ailleurs, le latin populaire, celui qui était employé couramment, pour parler, était assez différent du latin littéraire, officiel, enseigné dans les écoles et utilisé, à travers tout l'Empire, pour rédiger des textes. Le latin populaire a évolué au cours de l'Antiquité, différemment d'une région à l'autre de l'Empire, influencé par les vestiges des anciennes langues locales, par les diverses habitudes de prononciation...

Au V^{ème} siècle après J.C., l'Empire romain s'effondre. Cet événement marque la fin de l'Antiquité et le début du Moyen Âge. Les Francs, un peuple venu des bords de la mer du Nord, envahissent la Gaule qui devient la *Francia*, le « pays des Francs ». Les Francs, qui parlent une langue germanique, le francique, adoptent le latin populaire de Gaule, en y introduisant de nouveaux mots et de nouveaux sons.

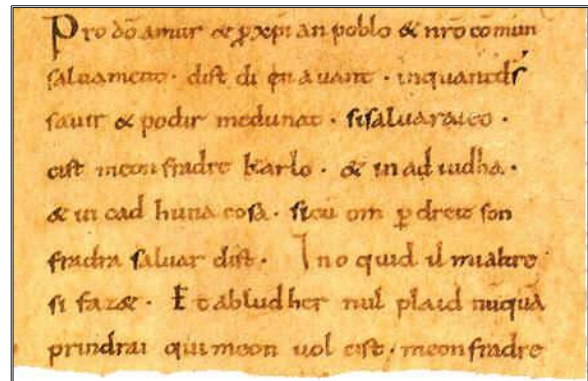
Entre le V^{ème} siècle et le VIII^{ème} siècle, le latin populaire évolue considérablement, à tel point qu'il n'est bientôt plus possible de continuer à l'appeler latin ! On donne donc le nom de roman (du latin *romanus*, « romain »), à ce langage utilisé couramment, par opposition au latin qui reste la langue officielle des savants, des poètes, des textes officiels et aussi de la religion.

D'après la revue « Virgule », décembre 2013

QUESTIONS doc. 1 / 2 / 3

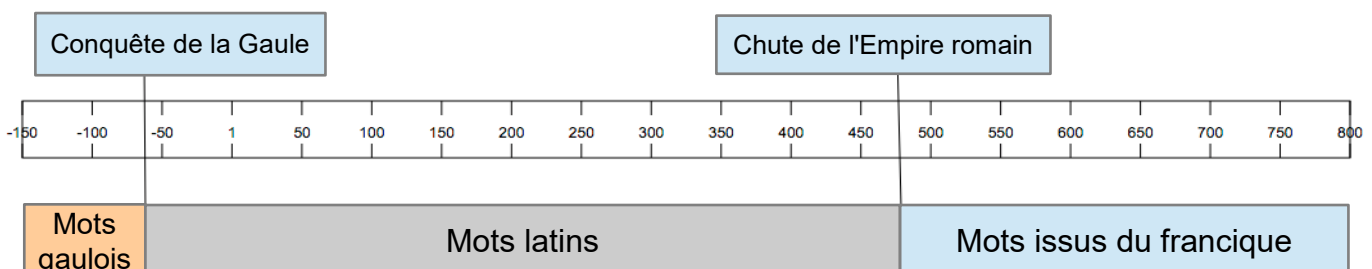
1. A quel siècle l'Antiquité finit-elle et le Moyen Âge débute-t-il ? Quel événement marque la transition entre ces deux grandes périodes historiques ?
2. Pourquoi la langue française est-elle composée principalement de mots issus du latin ?
3. Le français compte environ 150 mots dont *chêne*, *bille*, *trogne*, *alouette*... d'origine gauloise. Les mots *blé*, *garçon*, *frapper*, *gant* et quelques 500 autres mots sont issus du francique.
Comment peut-on expliquer la présence de mots d'origine gauloise et de mots issus du francique dans notre langue française ?
4. D'où vient le nom *France* ?
5. Pourquoi n'est-il plus possible à partir du V^{ème} siècle d'appeler la langue parlée en France « latin » ? Quel nom lui donne-t-on alors ?
6. De quand date le plus vieux texte écrit dans cette langue ?

DOCUMENT 2 : Les Serments de Strasbourg



Ce texte a été rédigé en 842 par deux petit-fils de Charlemagne. C'est le plus ancien document écrit en roman.

DOCUMENT 3: Frise chronologique « Origine des mots français »



A vos dictionnaires !

Ces noms d'arbres ou d'arbustes sont-ils d'origine latine, gauloise ou francique ?

Hêtre : Chêne :

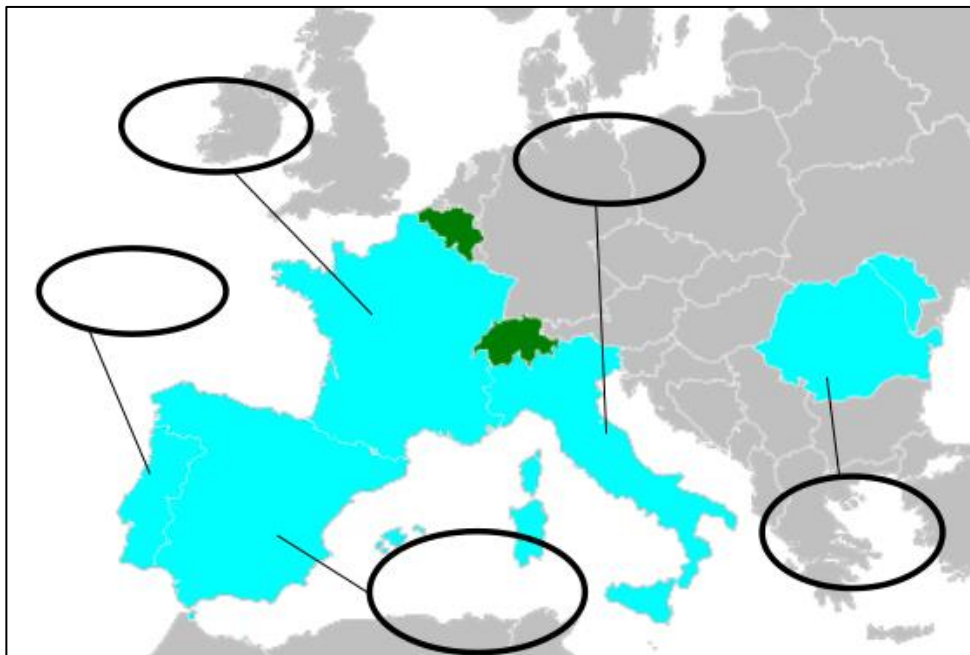
Saule : Sapin :

Châtaignier : Houx :

Vous pouvez trouver les réponses ici

fr.wiktionary.org

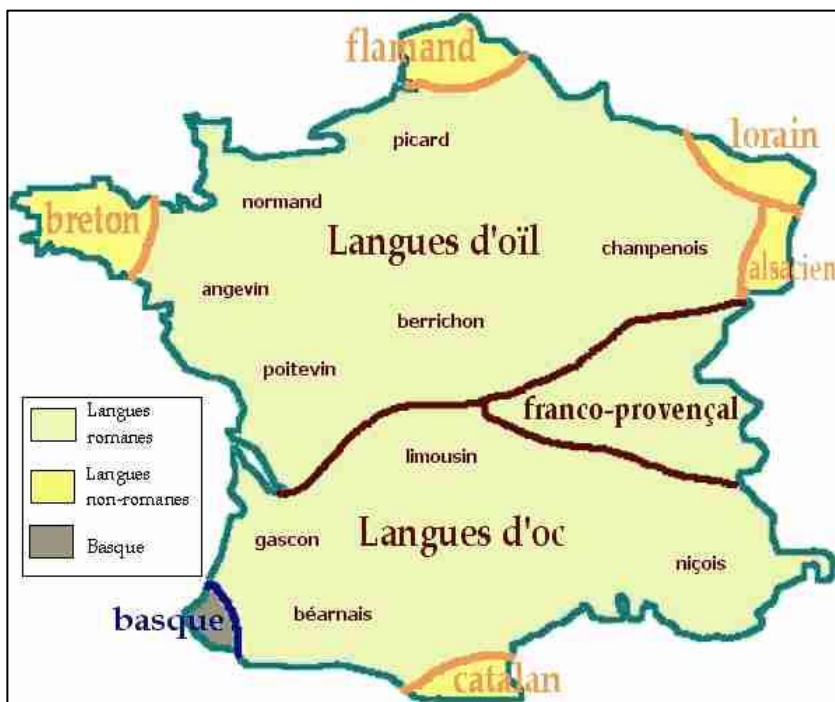
DOCUMENT 4 : Les principales langues romanes parlées de nos jours en Europe.



QUESTIONS

1. Qu'appelle-t-on aujourd'hui les langues romanes ?
2. Remplissez cette carte à l'aide de ces mots : *français, portugais, italien, espagnol, roumain.*

DOCUMENT 5 : Répartition des langues parlées en France vers le Xème siècle



Au Moyen Âge, la **langue romane** n'est pas parlée de la même façon partout en France. Elle est constituée d'un ensemble de dialectes (picard, gascon...) qui se divisent en trois principaux groupes linguistiques. Vous pouvez les retrouver sur la carte.

Quel grand type de langues romanes parlait-on :

Dans la partie nord de la France ?

.....

Dans la partie sud de la France ?

.....

Entre les deux, à l'est ?

.....

DOCUMENT 6 : La naissance du français

QUESTIONS

Dans le domaine d'oïl, l'évolution des différents dialectes romans donne naissance, au XI^{ème} siècle, au *françois*, que l'on appelle aujourd'hui « ancien français », car il s'agit d'une langue très différente du français actuel.

Le *françois*, c'est la langue du roi. Diffusée par le pouvoir royal, cette langue devient celle des gens cultivés.

Revue « Virgule », décembre 2013

1. Dans quelle zone linguistique (langues d'oïl, franco-provençal ou langues d'oc) le français naît-il ?

.....

2. Pourquoi le *françois* s'est-il imposé face aux autres dialectes ?

.....

.....

.....

Séance n°2 : La poésie lyrique médiévale

Support : « Dame, vostre doulz viaire », Guillaume de Machaut +

<https://www.youtube.com/watch?v=K4s0KW7T0Gk>

Guillaume de Machaut (1300-1370) est l'un des plus célèbres poètes et compositeurs français du Moyen Âge.

Texte d'origine

Dame, vostre doulz viaire
Debonnaire
Et vo sage meinteing coy
Me font vo service faire,
Sans meffaïre,
De fin cuer, en bonne foy.

Dame, et bien faire le doï;
Car anoy,
Griété, douleur ne contraire
Onques en vous servant n'oy,
Eins congnoy
Que riens ne m'i puet desplaire
Et qu'adès miex me doit plaire,
Sans retraire,
De tant com plus m'i employ,
Car tant estes debonnaire
Qu'exemplaïre
De tous les biens en vous voy.

Dame, vostre doulz viaire...(refrain)

Quant je remir vostre arroy
Sans desroy,
Où raisons maint et repaire,
Et vo regart sans effroy,

Translation = français moderne

Dame, votre doux visage
si noble
et votre conduite sage et sereine (1)
font de moi votre serviteur
sans faillir (2),
d'un coeur tendre et sincère.

Et je dois, ma Dame, vous servir de mon mieux car
jamais, à votre service,
je ne connus ennui (3),
peine, souffrance ni refus.
Bien au contraire, je reconnais
qu'en lui rien en pourrait me déplaire
mais sans cesse m'apportera un plaisir
accru (4) sans retour.
Aussi je m'emploie (5) à vous servir
car vous êtes si noble
et exemplaïre que je vois en vous
toutes les perfections.

Dame, votre doux visage...(refrain)

En admirant votre élégance
sans défaut
où raison demeure (6)
et votre regard sans trouble (7)

Si m'esjoy
 Que tous li cuers m'en esclaire;
 Car il le scet si attraire
 Par son traire
 Qu'en vous maint; et je l'ottroy.
 Si ne vueilliés pas deffaïre
 Ceste paire,
 Dame; humblement vous en proÿ.

je me réjouis tant
 que mon coeur en est transporté.
 Et puisque votre regard sait
 si bien l'attirer par son charme,
 Je vous l'offre pour qu'il soit à vous.
 Aussi, ma Dame, ne veuillez pas
 défaire cette union.
 Je vous en prie humblement (8).

Dame, vostre doulz viaire...(refrain)

Dame, votre doux visage...(refrain)

Car mis l'avés en tel ploy
 Qu'il en soy
 N'a riens n'ailleurs ne repaire
 Fors en vous, et sans anoy;
 N'il ottroy
 Ne quiert merci ne salaire.
 Fors que l'amour qui le maire
 Vous appaire
 Et que tant sachiez de soy
 Qu'il ne saroit contrefaire
 Son affaire.
 C'est tout. Mon chant vous envoÿ.

Vous l'avez mis dans un tel état (9)
 qu'il n'a
 d'autre recours ou séjour
 qu'en vous, et c'est sans peine
 qu'il ne demande
 ni récompense ni salaire.
 Il veut seulement que l'amour
 qui le possède vous unisse à lui.
 Et que vous sachiez
 qu'il ne saurait dissimuler
 ses sentiments.
 C'est tout. Je vous envoie ma chanson.

Dame, vostre dous viaire....(refrain)

Dame, votre doux visage...(refrain)

(1) tranquille, apaisée (2) sans une seule erreur de ma part (3) au sens fort = peine (4) plus fort (5) fais en sorte (6) l'esprit et l'intelligence se trouvent (7) pur (8) avec modestie (9) vous avez mis mon coeur dans un tel état

QUESTIONS

Questions sur le texte d'origine

1. Qu'est-ce qu'une lyre ?
2. Combien de sons différents (de rimes) retrouve-t-on en fin des vers de ce poème ?
3. Combien de fois les six premiers vers du poème, constituant la première strophe, sont-ils repris dans ce « chant » ?
4. Combien y a-t-il de strophes différentes ?

Questions sur la translation

5. Qui dit « je » dans ce poème ? De quoi parle-t-il ?
6. Quelles sont les qualités de la femme ? Soulignez dans l'ensemble du texte les groupes de mots les révélant (exemple = « votre doux visage si noble »).
7. Quel mot le poète emploie-t-il dans la première strophe pour se qualifier ?
8. Quel cadeau le poète fait-il à la femme dans la dernière strophe ?

Un peu de graphie

Ces mots existent encore en français moderne (*meffaïre* a vieilli).

Notez à côté de chacun l'écriture moderne.

desplaire =

deffaïre :

meffaïre =

Au Moyen Âge, ces mots se prononçaient déjà comme de nos jours : qu'en déduisez-vous sur la prononciation d'un « e » devant deux consonnes ?

.....

Note pour les enseignants :

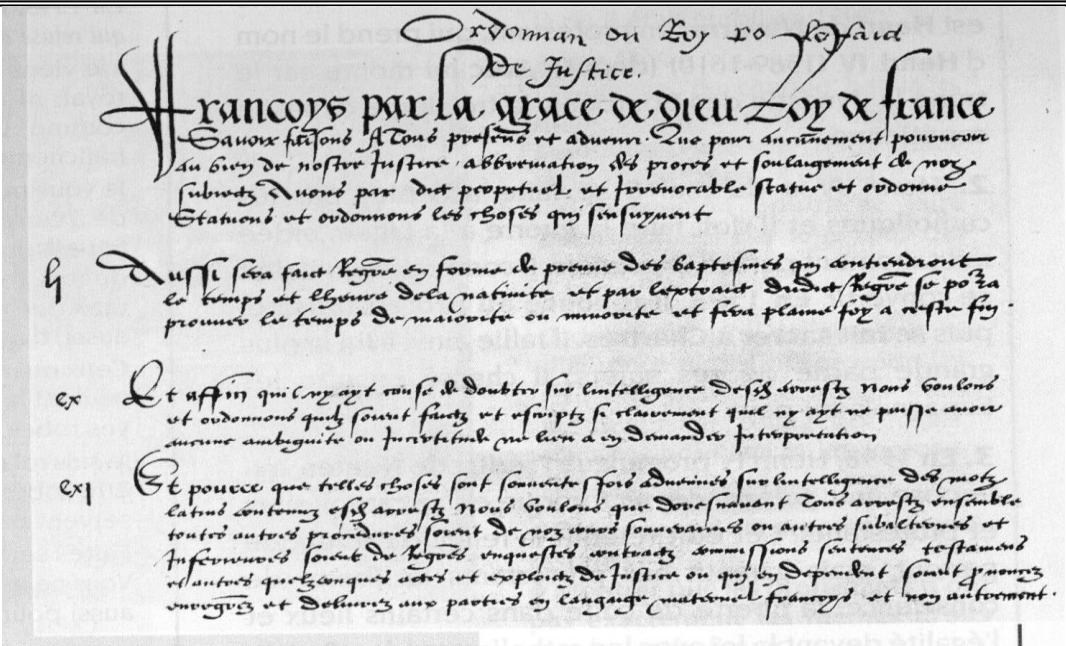
Les questions préparatoires suivent un parcours d'étude mettant tout d'abord en évidence la musicalité du poème (grâce à l'écoute et l'étude du texte d'origine) puis s'attardant ensuite sur l'expression du sentiment amoureux et le rapport entre le poète et la dame.

La première étape permet de procéder à un bref rappel sur les principaux termes techniques nécessaires pour l'étude de la poésie versifiée, sur la poésie et le chant et d'aborder la notion de poème à forme fixe par le biais du virelai.

La seconde étape permet de travailler sur l'éloge et la description, le positionnement du poète face à la femme aimée et d'aborder la notion de don et guerredon.

Séance n°3 : Le projet de la Pléiade

DOCUMENT 1 : L'ordonnance de Villers-Côtterets



Ordonnan du Roy Loys le Jeune
De Justice.

Francçois par la grace de Dieu Roy de France
Savoir faisons A tous presens et advenir. Que pour accroissement pouvoir
au bien de nostre justice abbreuiation des priors et soulagement de nos
subiectz Quons par dit perpetuel et favorable statue et ordonne
Statuons et ordonnons les choses qui suivent

¶ Dussi sera fait Regne en forme de premiere des baptismez qui contrediront
le temps et l'heure de la naiture et par lesteant du dit Regne se poira
prouver le temps de maiorie ou minorite et sera pleine foy a ce qui s'y

ex Et affin que luy ait cause de doubter sur l'intelligence desdiz arrestz nous voulons
et ordonnons quez soient faictz et escriptz si estroitement quez ne soit ne puisse avoir
aucune ambiguite ou incertitude en l'un a ce demander interpretation

exi Et pource que telles choses sont souuent fois aduenees sur l'intelligence des mots
latins contenus esdiz arrestz nous voulons quez devant nous tous arrestz ensemble
toutes autres provisions soient de nos iours souverains ou autres subalternes et
inferieurs soient de Reges, iuges, iuristes, commissaires, subrois, testamens
et autres quelzconques actes et exploits de Justice ou qui en dependent soient prononcez
enregis et delibrez aux parties en langage maternel francoys et non autrement.

En 1539, le roi de France, François 1^{er}, rend la langue française langue officielle du droit et de l'administration. Il s'agit de l'ordonnance de Villers-Côtterets.

QUESTIONS

1. De quel verbe est issu le mot « ordonnance » ?
2. Quel roi a rédigé ce texte ?
3. Quelle était la langue utilisée avant cette ordonnance pour les textes de droit et dans l'administration ?
4. Quel problème l'emploi de cette langue pouvait-il poser ?

DOCUMENT 2 : « Défense et illustration de la langue française », Joachim du Bellay

Une décennie après l'Ordonnance de Villers-Côtteret, sept jeunes poètes partageant les mêmes idées au sujet de la langue française et de la poésie se réunissent sous le nom de la **Pléiade**. L'un d'entre eux, Joachim du Bellay écrit un petit texte intitulé « Défense et illustration de la langue française » dans lequel il expose leur vision de la poésie. Voici quelques extraits.

QUESTIONS

Extrait 1 : Quels genres de poèmes doit élire le poète français

Lis donc, et relis premièrement, ô poète futur, feuillette (1) de main nocturne (2) et journalle les exemplaires grecs et latins, puis me laisse (3) toutes ces vieilles poésies françaises aux jeux Floraux de Toulouse et au Puy de Rouen (4) : comme rondeaux, ballades, virelais, chants royaux, chansons (5) [...] qui [...] ne servent sinon (6) à porter témoignage de notre ignorance.

(1) tourne les pages (2) avec ta main pendant la nuit (3) laisse-moi = abandonne (4) il s'agit de concours de poésie créés au Moyen Âge. (5) il s'agit de genres poétiques du Moyen Âge (6) ne servent à rien, sauf à porter...

1. A qui l'auteur du texte, Du Bellay, s'adresse-t-il ?
2. Selon lui, que doit faire cette personne ? Soulignez les verbes à l'impératif présent pour répondre à cette question.
3. Quel est le radical du mot *journalle* ? Que peut vouloir dire ce mot ? Quel terme est employé de nos jours ?
4. Que pense Joachim du Bellay de la poésie française du Moyen Âge ou du début du XVI^{ème} siècle ?

Extrait 2 : Pourquoi la langue française n'est si riche que la grecque et latine (texte adapté en français moderne)

Si notre langue n'est pas aussi **copieuse** et riche que la langue grecque ou latine, cela ne doit pas être imputé (1) à un défaut qu'elle aurait, [...] mais on doit l'attribuer à l'ignorance de nos aînés...

[...] Ils ne l'ont pas assez cultivée, et l'ont considérée comme une plante sauvage, poussant dans le désert où elle avait commencé à naître, sans jamais l'arroser, la tailler, ni la défendre des ronces et épines qui lui faisaient de l'ombre. Ils l'ont laissée vieillir et presque mourir.

Si les anciens Romains avaient été aussi négligents à la culture de leur langue, quand elle commença à pulluler (2), il est certain qu'elle ne serait pas devenue si grande en si peu de temps. Mais eux, comme de bons agriculteurs, l'ont tout d'abord **transmuée** d'un lieu sauvage en un lieu domestique ; puis pour qu'elle puisse **fructifier** plus rapidement et mieux, ils ont coupé tout autour les inutiles rameaux (3), et y ont mis à la place des rameaux purs et domestiques (4), magistralement tirés de la langue grecque. Très rapidement ces rameaux se sont si bien entés (5) et n'ont fait qu'un avec le tronc, que désormais ils ne semblent plus avoir été ajoutés, mais semblent naturels.

Le temps viendra (peut-être) [...] où notre langue [...] qui commence tout juste à jeter ses racines, sortira de terre, et s'élèvera à une telle hauteur et grosseur, qu'elle pourra s'égaliser à la langue grecque et latine.

(1) on ne peut pas dire que cela est dû à (2) se développer (3) branches (4) cultivés (5) greffés, attachés

QUESTIONS

1. Pourquoi la langue française n'est-elle pas aussi riche que la langue grecque ou latine selon Du Bellay ?
2. Relevez 5 mots appartenant au champ lexical de la culture, de l'agriculture.
3. A quoi la langue est-elle comparée dans cet extrait ?
4. Quelle langue les Romains ont-ils exploitée pour enrichir le latin ?
5. Quel temps verbal est principalement employé dans le dernier paragraphe ?

VOCABULAIRE

1. Donnez un synonyme du mot **copieuse** (première phrase) autre que *riche*. (Pensez à « un repas copieux »)
2. a. Qu'est-ce qu'une voix qui **mue** ?
b. Que signifie le préfixe « trans » ? (pensez aux mots *transpercer*, *transplanter*, *transposer*...)
3. *Fructus* en latin signifie « fruit » : que signifie le verbe **fructifier** ?

Note pour les enseignants :

Une lecture à voix haute préalable à la distribution des deux extraits en facilite l'approche. Dans l'extrait 2, les élèves repèrent immédiatement le champ lexical de la nature et de la culture et beaucoup pensent qu'il s'agit d'un texte sur l'agriculture. Leur expliquer le procédé de la greffe en agriculture, parler du rôle de l'agriculteur face à la nature est une bonne entrée en matière.

Séance n°4 : Un sonnet du Carpe Diem

v.1 Je vous envoie un bouquet de ma main
Que j'ai ourdi (1) de ces fleurs épanies; (2)
Qui ne les eût à ce vêpre cueillies (3)
Flaques (4) à terre elles cherraient (5) demain.

v.5 Cela (6) vous soit un exemple certain
Que vos beautés bien qu'elles soient fleuries
En peu de temps cherront (voir n°5) toutes flétries
Et périront, comme ces fleurs, soudain.

Le temps s'en va, le temps s'en va, ma Dame,
v.10 Las ! (7) le temps non, mais nous nous en allons,
Et tôt serons étendus sous la lame (8) ;

Et des amours desquelles nous parlons,
Quand serons morts, n'en sera plus nouvelle (9);
Pour ce (10), aimez-moi cependant qu'êtes belle (11).

Pierre de Ronsard, *Continuation des Amours*

(1) fait, composé (2) épanouies (3) si on ne les avait pas cueillies ce soir (4) molles, flétries, fanées (5) tomberaient (6) que cela (7) hélas ! (8) la pierre tombale (9) et ces amours dont nous parlons à présent, quand nous serons morts, nous n'en entendrons plus parler. (10) pour cette raison (11) pendant que vous êtes belle

A vos dictionnaires !

En latin, le mot *fleur* se disait *florem*.
Voici une liste de mots issus de cette étymologie :

florilège, fleurir, effleurer, flore, floraison, affleurer, passiflore, soliflore, florifère, fleuret, affleurer

1. Quels sont les deux radicaux différents issus du mot latin « florem » ?
Soulignez-les.

2. Le terme *passi* est issu du latin *patior*, qui signifie « souffrir », le terme *sol* du latin *solus* qui signifie « seul », le suffixe *fère* du latin *fero* qui signifie « porter ».
A partir de ces informations, répondez aux questions.

a. Que peut vouloir dire un vase *soliflore* ?

b. Qu'est-ce qu'une tige *florifère* ?

c. En vous appuyant sur l'étymologie du mot, quel est selon vous l'autre nom donné à la *passiflore* ?

QUESTIONS

1. Combien de vers et de strophes ce poème comporte-t-il ?
2. Quel cadeau le poète offre-t-il à la dame dans la première strophe ?
3. Quelle comparaison le poète met-il en place dans la deuxième strophe ?
4. Quel point commun y a-t-il entre les deux éléments comparés ? (deux réponses sont attendues)
5. Quel verbe et quel mot sont répétés dans la troisième strophe ?
6. Relevez dans la dernière strophe la formule qui reprend « nous nous en allons ».

Note pour les enseignants :

L'analyse de la structure du poème permet dans un premier temps de travailler autour de l'idée de forme fixe, et de faire une rapide mise au point sur le sonnet (et l'apport de la Renaissance italienne et de Pétrarque).

Les questions préparatoires suivent le texte. Elles abordent néanmoins dans un premier temps le rapport entre le poète et la dame, avec l'idée déjà abordée dans la séance n°2 de don. Le thème de la mort et du vieillissement introduit une tonalité mélancolique, qui permet d'aborder par l'angle du *Memento Mori* le thème du *Carpe diem*.

DOCUMENT 1 : La langue française au XVIème et au XVIIème siècle

Au XVIème siècle, tandis que le lexique du français s'enrichit d'une multitude de nouveaux mots, formés à partir du latin et du grec anciens, ou bien empruntés à l'italien, à l'espagnol, à l'allemand et à l'arabe, la prononciation évolue beaucoup : on cesse de prononcer certaines consonnes placées à des fins de mots, comme les s du pluriel et les r de l'infinitif.

Au XVIIème siècle, les dictionnaires et autres ouvrages consacrés à la langue française se multiplient. Ces ouvrages correspondent à des préoccupations nouvelles : comprendre la langue française, son origine et son évolution, la décrire, l'analyser et y mettre de l'ordre en établissant des normes, des règles pour l'orthographe, la grammaire, la prononciation, le style.

La tendance est à la rigueur et à l'austérité : employer le mot juste, précis, s'exprimer dans une langue pure, c'est-à-dire débarrassée de toute surcharge inutile, de toutes les fantaisies du langage populaire, voilà les principes du « bon usage » du français, tels que les définissent certains grammairiens et écrivains du XVIIème siècle.

Revue « Virgule », décembre 2013

QUESTIONS

1. Au XVIème siècle, à quelles langues le français emprunte-t-il de nouveaux mots, en plus du latin et du grec anciens ?
2. Quels types d'ouvrage se développent au XVIIème siècle ?
3. Pourquoi, selon vous, a-t-on besoin d'introduire « des normes » et des « règles » pour l'orthographe, la grammaire ou encore la prononciation ?

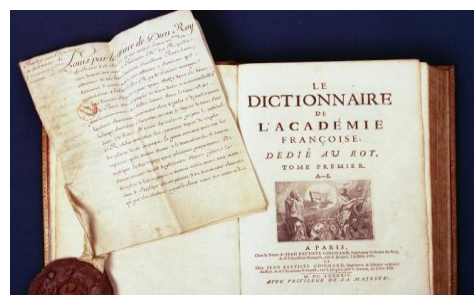
DOCUMENT 2 : L'Académie Française

En 1635, Richelieu, alors ministre de Louis XIII, fonde l'Académie Française. « La principale fonction de l'Académie sera de travailler, avec tout le soin et toute la diligence (1) possibles, à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente (2) et capable de traiter les arts et les sciences. » (Article 24 des statuts.)

Cette mission doit se traduire par la rédaction de quatre ouvrages dont un dictionnaire qui verra le jour en 1694. La première édition de ce Dictionnaire (1694) répond à la mission fixée à l'Académie et témoigne d'un souci de compromis entre l'« ancienne orthographe », influencée par l'étymologie, et une orthographe fondée sur la parole et la prononciation, que prônent (3) les réformateurs du temps.

(1) zèle, rapidité (2) performante (3) réclament, demandent

D'après l'historique de l'Académie Française, <http://www.academie-francaise.fr>



QUESTIONS

1. A quel siècle l'Académie Française a-t-elle été créée ?
2. Quel célèbre ministre de Louis XIII est à l'origine de cette création ?
3. Dans quel but a-t-elle été créée ?

VOCABULAIRE

Le mot *éloquence* (document 2) est issu du latin *loquor* qui signifiait « parler ». *Loquor* a donné de nombreux mots en français, comme :

loquace, interlocuteur, élocution, ventriloque, allocution

Complète les phrases ci-dessous à l'aide d'un de ces mots.

Cet élève ne parle pas souvent : il n'est pas très

Il va chez l'orthophoniste car il a des problèmes d'.....

J'ai vu un spectacle avec une marionnette qui semblait parler toute seule. En fait, c'est un qui la fait parler !

Hier, j'ai regardé l'..... du président pour les vœux de nouvelle année.

N'oublie pas de regarder ton lorsque tu parles !

DOCUMENT 3 : Le français du XVIIIème au XXème siècle.

Le français du XVIIIème siècle change peu par rapport à celui du XVIIème siècle. Les principales modifications concernent l'orthographe (on procède notamment à des simplifications et l'emploi des accents se généralise).

Au XIXème siècle, le pouvoir politique se sert de la langue française pour renforcer l'unité nationale, en favorisant la création d'écoles publiques, où l'on enseigne un « français officiel » normalisé, dont les règles de grammaire et d'orthographe, désormais précisément codifiées, ne tolèrent plus aucune liberté : elles sont les mêmes pour tous, partout sur le territoire. La diffusion du « bon français » dans les écoles porte un coup fatal aux différents patois, comme l'occitan, le catalan et le basque, le breton...

Au début du XVIIIème siècle, la moitié de la population française seulement parlait le français. Deux cents ans plus tard, en 1910, ce sont près de 90 % des Français qui s'expriment dans cette langue...

L'objectif « unité nationale » est atteint.

Revue « Virgule », décembre 2013

QUESTIONS

1. Quelles sont les principales modifications de la langue au cours du XVIIIème siècle ?
2. Pourquoi la création d'écoles publiques a-t-elle favorisé le développement du « bon français » ?
3. Quel intérêt politique y avait-il à développer le français sur l'ensemble du territoire français ?

Ma bohème (Fantaisie)

v.1 Je m'en allais, les poings dans mes poches crevées (1) ;
Mon paletot (2) aussi devenait idéal (3) ;
J'allais sous le ciel, Muse (4) ! et j'étais ton féal (5) ;
Oh ! là ! là ! que d'amours splendides j'ai rêvées !

Mon unique culotte (6) avait un large trou.

v.5 - Petit-Poucet rêveur, j'égrenais (7) dans ma course
Des rimes. Mon auberge (8) était à la Grande-Ourse.
- Mes étoiles au ciel avaient un doux frou-frou (9)

Et je les écoutais, assis au bord des routes,
Ces bons soirs de septembre où je sentais des gouttes

v.10 De rosée à mon front, comme un vin de vigueur (10) ;

Où, rimant au milieu des ombres fantastiques,
Comme des lyres, je tirais les élastiques
De mes souliers (11) blessés, un pied près de mon cœur !

Arthur Rimbaud, Recueil de Douai, « Ma Bohème »

(1) percées, qui ont un trou (2) veste (3) le mot est issu de *idée* (4) inspiratrice des poètes, déesse au service d'Apollon, le dieu des Arts (5) serviteur (6) pantalon qui s'arrête aux genoux (7) lancer des grains (8) sorte d'hôtel (9) bruits du froissement d'un tissu (10) énergie (11) chaussures

GRAPHIE

Le mot Lyre

1. Quelle lettre nous permet d'affirmer que ce mot est issu du grec ?

Le mot fantaisie est issu du grec phantasia, (φαντασία). Dans sa transposition en français, les lettres « ph », qui marquent l'origine grecque, ont été remplacées par la lettre « f ». Cela n'a pas été systématiquement le cas et de nombreux mots révèlent leur origine grâce à « ph »

2. Ecrivez cinq mots comportant les lettres « ph ».

QUESTIONS

1. Soulignez les verbes conjugués à la première personne du singulier dans la première strophe. Quelle action du poète est ici mise en évidence ?
2. Que signifie le mot *Bohème* ?
3. Dans la deuxième strophe :
 - a. A quel personnage de conte le poète se compare-t-il ?
 - b. A quoi compare-t-il les cailloux du Petit-Poucet ?
 - c. A quel lieu compare-t-il le ciel et la Grande-Ourse ?
 - d. A qui compare-t-il les étoiles ?
4. Relevez les mots appartenant au champ lexical de la poésie.
5. A quoi les cordes de la lyre sont-elles comparées dans la dernière strophe ?
6. v.8 : Quelles liaisons le lecteur doit-il faire pour bien lire le début du vers ? Quelle syllabe est répétée à la fin du vers ?

Note pour les enseignants :

Les questions permettent de mettre en place une étude progressive du texte autour de trois axes : la liberté du corps, la liberté de l'esprit, et la liberté poétique. Il s'agit, au final, de montrer comment dans le cadre fixe du poème, Arthur Rimbaud introduit une implosion ludique du carcan poétique.

v.1 Quand tu aimes il faut partir
Quitte ta femme quitte ton enfant
Quitte ton ami quitte ton amie
Quitte ton amante quitte ton amant

v.5 Quand tu aimes il faut partir

Le monde est plein de nègres et de
négresses
Des femmes des hommes des hommes des
femmes
Regarde les beaux magasins
Ce fiacre cet homme cette femme ce fiacre

v.10 Et toutes les belles marchandises

Il y a l'air il y a le vent
Les montagnes l'eau le ciel la terre
Les enfants les animaux
Les plantes et le charbon de terre

v.15 Apprends à vendre à acheter à revendre
Donne prends donne prends

Quand tu aimes il faut savoir
Chanter courir manger boire
Siffler

v.20 Et apprendre à travailler

Quand tu aimes il faut partir
Ne larmoie pas en souriant
Ne te niche pas entre deux seins
Respire marche pars va-t'en

v.25 Je prends mon bain et je regarde
Je vois la bouche que je connais
La main la jambe l'œil
Je prends mon bain et je regarde

Le monde entier est toujours là

v.30 La vie pleine de choses surprenantes
Je sors de la pharmacie
Je descends juste de la bascule
Je pèse mes 80 kilos
Je t'aime

Blaise Cendrars, *Feuilles de route*, 1924

QUESTIONS

1. A quelle personne les cinq premières strophes sont-elles principalement écrites ?
2. Dans la deuxième strophe, comment le poète parvient-il à créer l'impression de multitude ?
3. A quels vers retrouve-t-on la proposition « quand tu aimes » ?
4. Soulignez en rouge les mots qui appartiennent au champ lexical de la vie moderne (ville, économie).
5. Soulignez en vert les mots qui appartiennent au champ lexical de la nature.
6. A quelle personne les deux dernières strophes sont-elles rédigées ?
7. Quel sentiment le poète éprouve-t-il ?

ETYMOLOGIE

Le mot latin *manus* qui signifiait « main » (v.27) est à l'origine des mots suivants.

Explique pour chacun d'entre eux le rapport avec l'idée de « main ».

manufacture
manutention
manette
maintenant
mainmise
manivelle
manipuler
manucure

Exemple : manipuler = ce qu'on touche/conduit avec la main

Note pour les enseignants :

Les questions permettent de réinvestir les savoirs acquis lors des séances précédentes (situation d'énonciation, rapport poète/femme, découverte du monde) et de cibler quelques éléments de modernité et de rupture poétique.



Séquence préparatoire établie en collaboration avec Adeline Robin, enseignante missionnée par l'Académie d'Orléans-Tours auprès des maisons d'écrivain du Conseil départemental d'Indre-et-Loire.